

Buts communs d'un océan à l'autre

J'ai récemment eu l'occasion de prendre part à deux rencontres nationales, une à Vancouver avec les présidences des syndicats en éducation des quatre coins du pays, et l'autre à Shédiac, au Nouveau-Brunswick, avec les leaders d'associations et de syndicats francophones en éducation du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il était évident que nous partagions les mêmes problématiques : violence dans les lieux de travail, mieux-être et santé mentale des membres... J'ai même pu constater que les tendances des gouvernements provinciaux ou territoriaux en matière d'austérité et d'éducation étaient similaires. Face à ces problématiques, chaque syndicat réagit à sa manière, afin de mieux desservir ses propres membres. Mais quelles que soient la méthode, les actions, la philosophie d'un syndicat, nous visons le même but : améliorer les conditions de travail au Canada et dans nos provinces et territoires respectifs.

Car le syndicalisme est, par définition, une affaire de collectivité. L'avancement de la collectivité est une cause qui doit se défendre par le plus grand nombre, et à tous les niveaux. Je suis, plus que jamais, convaincu de l'importance de chaque membre. Sans vous, l'AEFO n'existerait pas.

En Bref fera relâche jusqu'en septembre 2017. Cet été, reposez-vous, passez du temps avec les êtres qui vous sont chers, et pourquoi ne pas profiter des activités du 150^e du Canada dans vos communautés? Bon été à toutes et à tous!

Rémi Sabourin
Président de l'AEFO



L'avancement de la collectivité est une cause qui doit se défendre par le plus grand nombre, et à tous les niveaux.

Suppléance, emploi à 10 mois et assurance-emploi

Vous avez fait de la suppléance cette année, ou vous êtes employée ou employé à 10 mois? Vous pourriez avoir droit à l'assurance-emploi cet été.

Si vous avez cumulé suffisamment d'heures d'emploi assurables au cours de l'année (ou « période de référence »), vous pourriez avoir droit aux prestations d'assurance-emploi cet été. Les employées et les employés qui ont des affectations de 10 mois avec le même conseil scolaire ou le même employeur, et qui travaillent l'année scolaire entière, ont droit aux prestations régulières, du moment que leur affectation soit terminée, même si elle reprend en septembre. Par contre, les enseignantes et enseignants qui ont déjà une affectation à temps plein, comme membre régulier pour l'année scolaire 2017-2018, n'ont pas droit aux prestations.

Si vous êtes éligible, assurez-vous de demander votre relevé d'emploi à votre employeur avant de faire une demande de prestations d'assurance-emploi à Service Canada.

Info : Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/renseignements/enseignants.html ou communiquez avec votre unité.

Quels sont mes droits?

J'ai tendance à adopter un comportement plus amical avec mes élèves vers la fin de l'année. Une collègue me dit de faire attention à ce changement de comportement, surtout pendant une sortie avec les élèves. A-t-elle raison?

Votre collègue a raison. Vous devriez avoir une conduite irréprochable et vous comporter de façon professionnelle en tout temps, car vous servez de modèle à vos élèves. Quelques conseils pour votre sortie : assurez-vous de la planifier au préalable avec la direction, ce qui comprend la planification de contingences. Vous avez le droit de refuser de participer à une activité si un hébergement privé n'est pas offert pour la nuit. La consommation d'alcool est fortement déconseillée.

Ai-je le droit de transporter des élèves dans ma voiture pour une sortie de fin d'année?

L'AEFO déconseille à ses membres de transporter des élèves dans un véhicule personnel. En cas d'accident, on pourrait considérer que vous êtes responsable - vous pourriez donc faire l'objet d'une poursuite. Côté financier, c'est votre assurance personnelle qui serait la première à payer les dommages et intérêts découlant d'une poursuite. De plus, l'AEFO vous recommande fortement de ne jamais vous trouver seule ou seul avec une ou un élève dans votre véhicule, pour éviter de faire face à des allégations, par exemple d'inconduite sexuelle.

Pour plus d'information, communiquez avec votre unité ou consultez les capsules des activités parascolaires dans le site sécurisé.

Un don pour le Fonds!

Qu'est-ce que le Fonds?

Le Fonds AEFO /Francine-Morissette-et-France-Richard a été institué pour fournir une aide financière pour des activités de perfectionnement professionnel aux membres et aux futurs membres de l'AEFO. Le capital du Fonds est géré par la Fondation franco-ontarienne (FFO). Les intérêts générés par le Fonds sont utilisés annuellement pour remettre des bourses.

Pourquoi faire un don?

En faisant un don, vous aiderez à :

- Appuyer les membres de l'AEFO dans leur perfectionnement professionnel.
- Permettre à des membres de l'AEFO de travailler avec des collègues de pays en voie de développement dans le cadre de projets internationaux.

De plus, vous contribuerez à fournir une aide aux étudiantes et étudiants à la formation initiale en enseignement.

Comment faire un don?

- Faites parvenir un chèque libellé au nom de **FFO-Fonds AEFO/Francine-Morissette-et-France-Richard** à : Fondation franco-ontarienne, C.P. 7340, Ottawa (Ontario) K1L 8E4.
- Faites un don en ligne par l'entremise de Canadon : www.fondationfranco-ontarienne.ca.

Un reçu aux fins d'impôt est émis pour tout don de 15 \$ ou plus.

Pour plus d'information, consultez le site Web de l'AEFO www.aefo.on.ca/fr/outils-et-ressources/fonds-aefo-morissette-richard ou envoyez un courriel à Claudine Laporte : claporte@aefo.on.ca.

Heures d'été

Dès le 26 juin, le bureau provincial sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h. L'horaire régulier reprendra à compter du 5 septembre 2017. Bon été!

Ma santé mentale, ma priorité



Une chronique mensuelle sur la santé mentale, qui fait partie de la mission de l'AEFO.

Après avoir planifié et imaginé vos vacances, le grand jour est enfin arrivé. Cependant, vous êtes incapable de relaxer. Vous détendez-vous pendant vos vacances ne devrait pas être une tâche aussi ardue! Voici donc quelques conseils pour vous aider à décompresser, vous détendre et refaire le plein d'énergie en oubliant votre travail.

- **Laissez votre travail... au travail.** Pendant vos vacances, évitez ce qui peut vous faire penser au travail.
- **Soyez réaliste.** Si vous planifiez un voyage, songez que les problèmes personnels ou des problèmes de famille ne disparaîtront probablement pas au moment où vous prendrez la voiture ou l'avion pour votre destination de rêve.
- **Trouvez un équilibre.** Les meilleures vacances permettent des moments de solitude et du temps avec la famille. Une bonne dose de repos et des activités agréables vous aideront à vous détendre et à bien profiter de vos vacances.

Ce texte a été librement adapté de conseils offerts par le Centre de ressources Shepell-fgi : <http://bit.ly/2rVIOkV>.

Avez-vous signé la pétition?

Le Canada célèbre cette année ses 150 ans. Il serait grand temps que sa capitale devienne bilingue! L'AEFO vous invite à signer la pétition si vous ne l'avez pas encore fait : ottawavillebilingue.ca/fr/. L'initiative #OttawaBilingue propose de modifier la loi constitutive de la Ville d'Ottawa afin de reconnaître explicitement l'égalité de statut des langues française et anglaise au sein de la Ville d'Ottawa. Elle propose également que la Ville d'Ottawa se dote d'un règlement sur le bilinguisme au lieu d'une politique.



Plus d'un millier de personnes ont participé à la marche citoyenne du 31 mai, 2017, dont plusieurs membres de l'AEFO. On voit ici le président de l'Unité 66, Marc-Éric Audet. La journée s'est terminée par un ralliement citoyen à l'école secondaire publique De La Salle.

Obtenez davantage de votre assurance habitation



OTIP RAEO®

Le personnel scolaire a des besoins uniques auxquels ne répondent pas toujours les polices d'assurance habitation typiques. C'est pourquoi le Régime d'assurance des enseignantes et enseignants de l'Ontario (RAEO) offre une solution qui vous rassure que tous vos biens sont couverts, à la maison et à l'école.

Le Supplément Éducation, offert exclusivement par le RAEO, peut être ajouté à votre assurance habitation, pour copropriétés ou pour locataires pour augmenter le montant de votre assurance et protéger vos biens personnels, y compris ceux qui se trouvent dans votre salle de classe.

Info : <https://www.raeoassurance.com/article3>



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
290, rue Dupuis, 4^e étage,
Ottawa (Ontario) K1L 1B5



613 244-2336 ou 1 800 267-4217
613 563-7718 ou 1 888 609-7718



aefo@aefo.on.ca
aefo.on.ca

En Bref numéro 712 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578